



UN HÔTE  
D'EXCEPTION



Page 5

LA CLINIQUE  
AMBROISE PARÉ



Page 8

UN POINT SUR LE  
BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICES



Page 10



Trait d'Union  
n°236 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE  
Mathieu HABERT  
Raphaël PIOVESANA
- SECRÉTARIAT  
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION  
Service communication
- CRÉDIT PHOTO  
Jérémy SERTIER  
Adobe Stock
- TV YUTZ  
Jérémy SERTIER
- CONTACT  
Tél. 03 82 82 26 11  
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE  
107 Grand'rue  
57970 Yutz  
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange  
Ne pas jeter sur la voie publique.  
Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis  
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs  
auteurs, sur les droits de reproduction.  
Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



# SOMMAIRE

**04 ▪ Sécheresse : Ayons les bons réflexes**

---

**06 ▪ Retour sur les conseils**

---

**08 ▪ La clinique Ambroise PARÉ**

---

**10 ▪ Le Bus à Haut Niveau de Service**

---

**12 ▪ Votre demande de logement social**

---

**14 ▪ Retour dans le passé**

- Il était une fois Basse-Yutz Plage

---

**16 ▪ Les travaux dans la ville**

---

**18 ▪ Retour sur le 14 juillet 2022**

---

**20 ▪ Saison culturelle**

---

**22 ▪ Autrices yussoises**

---

**24 ▪ Expression des groupes politiques**

---

**26 ▪ Agenda des manifestations**

---

**28 ▪ État civil**

---

**30 ▪ Le mot du jardinier**

---

Chères Yussoises, chers Yussois,

Grâce à l'implication des services municipaux et des associations locales, à Yutz la période estivale 2022 aura été festive et animée comme jamais. Entre les célébrations du 14 juillet, lesquelles ont réuni plus de 15 000 spectateurs sur le site de l'Aéroparc, les animations et les espaces détente sur le site de Yutz Plage puis l'exposition « Paroles et Musiques » dédiée aux férus de chansons françaises, chacun a pu trouver, je l'espère, de quoi passer des moments conviviaux et agréables à moindre coût.



Au cours de l'été, vous étiez nombreux à me vanter la réussite de ces différentes manifestations, et le regard heureux des enfants, des parents et souvent des grands-parents pouvaient en témoigner. Même si de tels événements représentent un coût non négligeable pour la collectivité et que les effectifs en cette période sont limités, il est pour moi essentiel de continuer à vous en proposer, tant elles sont créatrices de lien entre les générations et les quartiers.

Cet été si festif pour beaucoup, s'est avéré bien plus chargé pour les services et entreprises en responsabilité des travaux dans notre commune. Dans des conditions rendues parfois compliquées par les fortes chaleurs, ce sont près de 900 000 euros qui ont été investis au cours de l'été pour la rénovation thermique des bâtiments municipaux, la modernisation et la sécurisation de nos écoles et équipements sportifs. Nul doute que les élèves du groupe scolaire Schuman ont été enchantés de voir leur école flambant neuve le jour de la rentrée scolaire. De la même manière, la réhabilitation des sanitaires de l'école maternelle Péguy, la pose d'un nouveau portail à Jean Moulin et des travaux de modernisation à Victor Hugo ont été très appréciés.

Côté sport, la rénovation des vestiaires du stade de la Forêt est venue récompenser les joueurs de l'US YUTZ pour leurs excellents résultats de la saison passée que je tiens, une nouvelle fois, à féliciter. Le stade Denis Müller a, quant à lui, été entièrement clôturé.

Cet été 2022 aura été également marqué par une période de sécheresse sans précédent. Année après année, les effets et les conséquences du dérèglement climatique se renforcent. Quelle déception de devoir ne plus arroser les suspensions, ou massifs floraux si joliment confectionnés par nos agents ! Quelle décision difficile de devoir enlever le brumisateur installé il y a quelques années sur l'Esplanade de la Brasserie pour des raisons environnementales et sanitaires ! Plus que jamais, la situation géopolitique et environnementale nous oblige, individuellement et collectivement, à être raisonnés dans nos consommations d'eau et d'énergie.

Excellente rentrée à tous,

**Clémence POUGET**  
Maire de Yutz

# Sécheresse

## AYONS LES BONS RÉFLEXES



**Cet été, l'inquiétante baisse générale des cours d'eau et le manque de précipitations ont conduit le Préfet de la Moselle à prendre des mesures pour faire face à l'épisode de sécheresse qui a touché le département.**

Dans une logique de responsabilité, la Commune s'est soumise à ces restrictions en limitant et adaptant les heures d'arrosage des espaces verts, en effectuant le nettoyage des rues sans eau et en veillant à faire appliquer ces règles sur l'ensemble de la ville. Le fleurissement a donc été laissé au bon vouloir de la météo en attendant que celle-ci s'améliore.

**Le passage au niveau d'alerte "SÉCHERESSE RENFORCÉE" interdit entre-autres aux collectivités et aux particuliers :**

- le lavage des véhicules ;
- l'arrosage des pelouses, jardins privés, espaces verts publics et terrains de sport de 8 h à 20 h ;
- le remplissage des piscines privées et publiques ;
- l'irrigation par aspersion des cultures ;
- le nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf celui réalisé par une entreprise de nettoyage professionnelle ou en cas de problématique de salubrité publique.

Suivez l'évolution de la situation sur :  
[www.moselle.gouv.fr/Actualites/Environnement](http://www.moselle.gouv.fr/Actualites/Environnement)





# Un hôte D'EXCEPTION !

Stéphane ETIENNE, bénévole à la Ligue de Protection des Oiseaux de Moselle, est un observateur assidu de la biodiversité de notre territoire. Ce passionné des volatiles n'aurait jamais pensé être informé, le 6 juillet dernier, qu'une espèce aussi rare que le **BLONGIOS NAIN** se trouvait dans un parc du nord de la Moselle.

Appareil photo à la main à l'**Aéroparc (refuge L.P.O.)**, il immortalise sa rencontre avec cet oiseau protégé inscrit sur la liste rouge des espèces menacées. Aujourd'hui, on ne compte en effet pas plus de **1 600 Blongios nains en France** contre plus de 4 000 dans les années 1960. « Brun chamois, haut d'une quarantaine de centimètres, avec des envergures supérieures à 50 centimètres, la poitrine rayée verticalement pour se confondre avec les branches des roseaux, cet oiseau se contemple surtout les soirs entre 18 h et le coucher du soleil ».

À l'**Aéroparc trois individus** ont été observés, un couple et un juvénile, qui affectionnent tout particulièrement les roselières du plan d'eau. La présence de poissons et de grenouilles en grand nombre offre à ces volatiles toute la nourriture dont ils ont besoin pour leur passage à Yutz. En effet, cette espèce est migratrice et ne sera présente sur le site que jusque fin septembre.

En prenant soin de ne pas les déranger nous pourrions espérer voir ce spécimen exceptionnel revenir annuellement sur son lieu de nidification (merci aux propriétaires de chiens de veiller à ce qu'ils ne traversent pas les roselières !).



## AVEC LA FAUNE SAUVAGE, J'ADOpte LES BONS GESTES !

**Bien que cela parte d'une bonne intention, il ne faut jamais donner de pain aux oiseaux du plan d'eau.**

Cet aliment ne contient pas les éléments nutritifs ni les calories nécessaires à la bonne santé des animaux. De plus, il pollue l'eau et favorise le développement de bactéries et d'algues qui peuvent rendre malades voire tuer les volatiles. Ces oiseaux ne manquent que très rarement de nourriture et affectionnent les feuilles de salade, le maïs cuit ou dur ou encore les épluchures de légumes.

N'oublions pas qu'il faut garder son chien en laisse pour le bien-vivre ensemble de tous les animaux !

# Retour sur LES CONSEILS



## OUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE

**Dans le Trait d'Union n° 233 du mois de mars-avril 2022, nous vous présentons le Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham.**

Ce projet d'un montant de **12 millions d'euros**, porté par la C.A. Portes de France-Thionville, va permettre à une cinquantaine de classes de Yutz de bénéficier, dès le mois de janvier 2023, d'un équipement à la hauteur des besoins du territoire.

L'ouverture au public se fera quant à elle dès le 7 novembre prochain.

Rappelons qu'il était compliqué pour les écoles yussoises de trouver des créneaux libres et de se rendre à la piscine de Serémange-Erzange (15 km).

Ce trajet de plus de 40 minutes empiétait de plus, sur le temps d'apprentissage des enfants.

Une bonne nouvelle pour tous les Yussois !

Plus d'informations sur :  
[www.agglo-thionville.fr](http://www.agglo-thionville.fr)

## CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DE SUIVI DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITÉ DU PAYS DES TROIS FRONTIÈRES :

### SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (I.R.V.E.)

**Le développement du véhicule électrique et sa démocratisation ces dernières années, nécessite d'engager un travail de fond pour garantir un déploiement harmonieux et efficace des infrastructures nécessaires à cette évolution du marché du transport urbain.**

Afin d'accélérer ce déploiement de bornes ouvertes au public et d'en assurer la cohérence territoriale, l'article 68 de la Loi d'Orientation des Mobilités (Loi L.O.M.), votée fin 2019, prévoit la possibilité pour les collectivités ou établissements publics, de réaliser un schéma directeur de développement.



Il s'agit d'un dispositif facultatif qui donne à la collectivité un rôle de « chef d'orchestre » du développement de l'offre de recharge sur son territoire, pour aboutir à une offre coordonnée, entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérente avec les politiques locales de mobilité et adaptée aux besoins.

**Pour mener à bien la réalisation de ce schéma directeur, il a donc été décidé de signer une convention avec le S.I.S.C.O.D.I.P.E. afin de coordonner les interventions en la matière, pour rationaliser les moyens et permettre l'obtention de subventions.**

Ce schéma comprend un diagnostic, des objectifs chiffrés, un calendrier et un dispositif de suivi et d'évaluation, comme l'explique le décret n° 2021-565 du 10 mai 2021.



## HAUSSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Depuis quelques mois, nous assistons à une flambée des tarifs de l'énergie du gaz et de l'électricité. Cette augmentation a un impact très important pour le budget des ménages mais aussi pour celui de la commune.

D'après une enquête de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies, les augmentations de coûts de fourniture d'énergie pour les collectivités s'échelonnent entre 30 % et 300 %

pour **l'électricité et le gaz**. Cette hausse pourrait représenter **un surcoût annuel de 272 000 €** pour notre commune. De plus, l'augmentation générale du point d'indice à 3,5 %, effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour tous les agents de la fonction publique, engendre pour la Ville une **augmentation de la charge salariale d'environ 250 000€ par an**. Il s'agit de la plus forte revalorisation depuis 1985.

Malgré tous ces coûts supplémentaires, la Municipalité maintient ses objectifs d'investissement, tant sur les infrastructures que du point de vue culturel, **sans augmenter les taux d'imposition**. Elle réfléchit également aux moyens de faire des économies (éclairage nocturne, consommation d'eau...).

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Depuis des années, les associations yussoises bénéficient d'un accompagnement financier de la part de la Ville. Cette année ne déroge pas à la règle et l'intégralité de l'enveloppe dédiée à ces subventions a été maintenue.

Cependant, la critérisation de ces subventions n'avait jamais été réalisée. C'est aujourd'hui chose faite et ces critères tiennent dorénavant compte de l'action des

associations sur notre Ville dont la participation aux événements municipaux, les actions en milieu scolaire ou dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, les initiatives écocitoyennes éducatives en faveur du développement durable ou encore l'organisation d'évènements de grande ampleur et l'accès au plus grand nombre...

Ces indicateurs ont pour objectif d'encourager l'action associative tout en fixant un cadre d'exigence pour une meilleure équité entre les différents acteurs de notre commune.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil municipal devait lancer un nouveau marché de restauration scolaire pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2026.

La sélection des candidatures s'est effectuée au regard de l'aptitude de l'opérateur à exercer l'activité professionnelle, de sa capacité économique et financière ou encore de ses capacités techniques et professionnelles.

À ces critères, sont venus s'ajouter des obligations fixées par la loi Egalim qui oblige à inclure dans les repas **50% de produits durables**, dont **20% de bio**.

Le contrat remporté par **OMEGA RESTAURATION** tient compte également de critères sur la **variété des plats** proposés et sur **l'éveil du goût** au travers d'animations spécifiques.

Enfin, le prestataire a été sélectionné sur la base de ses performances en matière de **recyclage des déchets**, de **lutte contre le gaspillage alimentaire** et en matière de **protection de l'environnement** (Véhicules «propres», mode de transport utilisé, distance parcourue pour la livraison des repas...).

Pour rappel, en 2021-2022, les charges totales de ce service s'élevaient à **558 479,75 € TTC**. La Ville prend en charge **42,35 %** des frais, le reste étant financé par la participation des familles. Des retours réguliers seront fait auprès du prestataire afin de garantir une qualité continue des repas proposés.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Basée à Thionville, **OMEGA Restauration** est la **seule cuisine centrale de Lorraine** utilisant le procédé de cuisson sous vide à basse température. Ce procédé de cuisson lente est privilégié dans la cuisine gastronomique car il permet de mieux **conserver les qualités organoleptiques, la fraîcheur des produits cuisinés** et offre une meilleure conservation !



UNE CLINIQUE DE

■ **15 000 m<sup>2</sup>**

CONTRE 10 000 M<sup>2</sup>  
AUJOURD'HUI

■ **1 000 m<sup>2</sup>**

POUR L'IMAGERIE

MÉDICALE

■ **3 300 m<sup>2</sup>**

DÉDIÉS AUX CONSULTATIONS

# Clinique AMBROISE PARÉ

Alors que le nombre de médecins baisse fortement, l'accès aux soins sur le territoire est plus que jamais au cœur des préoccupations des Français. Beaucoup de praticiens arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et il est difficile de compenser leur départ. Heureusement à Yutz, la Ville et la Communauté d'Agglomération ont œuvré de concert pour l'implantation de la future clinique Ambroise PARÉ sur la zone de Meilbourg à Yutz ( zone du Décathlon ).



**+ de 200**

PERSONNELS SOIGNANTS

**+ de 40**

MÉDECINS LIBÉRAUX

■ **125 LITS**

■ **10 BLOCS OPÉRATOIRES**

■ **2 SALLES D'ENDOSCOPIE**

Avec cette installation, la ville déjà hôte de la **clinique Sainte-ÉLISABETH** se verra dotée d'une offre de soins inédite dans le paysage Nord Mosellan. Le **Groupe Louis PASTEUR Santé**, propriétaire de la clinique, a décidé d'un investissement de **50 Millions d'euros** pour faire de cet établissement une véritable locomotive dans le domaine de la santé.

Ce projet d'ampleur va permettre de créer un véritable pôle d'attractivité santé. Des professionnels et médecins ont déjà prévu de s'y installer durablement. C'est d'ailleurs déjà le cas pour un chirurgien de la main, un kinésithérapeute et un ophtalmologue qui se sont manifestés pour l'acquisition de parcelles.

Chaque jour, grâce à son dynamisme, la ville de Yutz permet à notre territoire de rayonner et d'être toujours plus attractif !



# Innover pour SAUVER DES VIES !



Le 13 juillet dernier, Madame le Maire et les élus avaient le plaisir de recevoir Frédéric LEYBOLD afin de le féliciter pour ses actions dans le domaine de la santé. Rappelons que ce Yussois de 34 ans a remporté le 1<sup>er</sup> prix du Concours Lépine 2022 avec Géocoeur. Ces boîtiers connectés installés à côté des défibrillateurs dans l'espace public et reliés aux services d'urgence permettent d'alerter les passants de la présence d'une victime de crise cardiaque et de lui porter secours.

La Mairie, consciente que les équipements de défibrillations sont essentiels sur la ville, a fait installer en août deux nouveaux dispositifs, à l'Aéroparc et à l'école pré-élémentaire Émile FRITSCH, pour un montant de 3 150 € TTC.

## RAPPEL DES EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS :



● Défibrillateur public



Pour suivre cet exemple, toute personne majeure pourra être intégrée à l'Association Française de Premiers Répondants (A.F.P.R.) créée par Frédéric LEYBOLD en suivant les formations de secourisme proposées, comme celui de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (P.S.C1).

Les arrêts cardiaques représentent 50 000 décès par an en France, soit 150 décès par jour, contre 15 décès par jour pour les accidents de la route. Chaque minute sans réanimation cardiopulmonaire fait perdre 10 % de chance de survie à la victime ; or la durée moyenne d'arrivée sur place des secours en France est de 9 minutes à compter du moment où l'alerte est donnée.

L'A.F.P.R. a lancé son réseau de premiers répondants de manière officielle en Moselle le 1<sup>er</sup> octobre 2018, en dévoilant l'application mobile dont la vocation est de trouver et d'alerter les premiers répondants grâce à un système de géolocalisation. L'application permet également de guider les premiers répondants jusqu'au lieu de l'intervention et de les orienter vers les défibrillateurs les plus proches. La mise en relation d'un réseau de personnes formées (professionnels ou citoyens volontaires) avec les services de secours permet de garantir une intervention dans les premières minutes.

Pour en savoir plus :  
[www.afprappli.com](http://www.afprappli.com)  
[@afprappli](https://www.facebook.com/afprappli) sur Facebook

# UN POINT SUR LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICES

Citèzen est le projet de Bus à Haut Niveau de Service (B.H.N.S.) porté par le Syndicat mixte des Transports Urbains Thionville Fensch (S.Mi.T.U.) qui vise à faciliter les déplacements, le développement économique et améliorer le cadre de vie des communes de son périmètre.

Cela représente 32 kilomètres de lignes de bus réparties en une ligne rouge, entre Hayange et Basse Ham, et une ligne verte entre Metzange et Yutz.



Ce projet initié en 2010 et dont le tracé définitif a été validé en 2018 auprès du S.Mi.T.U. par la Municipalité et le Maire (1<sup>er</sup> Vice-Président du S.Mi.T.U.) précédents, devait, une fois terminé, apporter une alternative efficace à l'utilisation de véhicules individuels.

Comme le veut la procédure, une enquête publique avait été lancée afin de concerter la population et recueillir les avis et propositions sur ce projet d'ampleur. Malheureusement, en 2018, aucune réunion publique d'information n'avait été organisée et l'enquête publique n'avait reçu aucune remarque de la population. Une déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a donc été validée en 2019.

Cependant, il y a un an, le conseil municipal a fait part de ses réserves quant au tracé validé.

En effet, la traversée de l'avenue des Nations semble compliquée au regard de la circulation et des livraisons récurrentes sur cet axe.

De plus, avec ce tracé, cette artère **perdra 57 places de stationnement et 10 seront supprimées place de l'Arc-en-Ciel**. En parallèle, le passage du bus en double-sens par la rue de la Pépinière semble lui aussi problématique, celle-ci étant actuellement en sens unique.

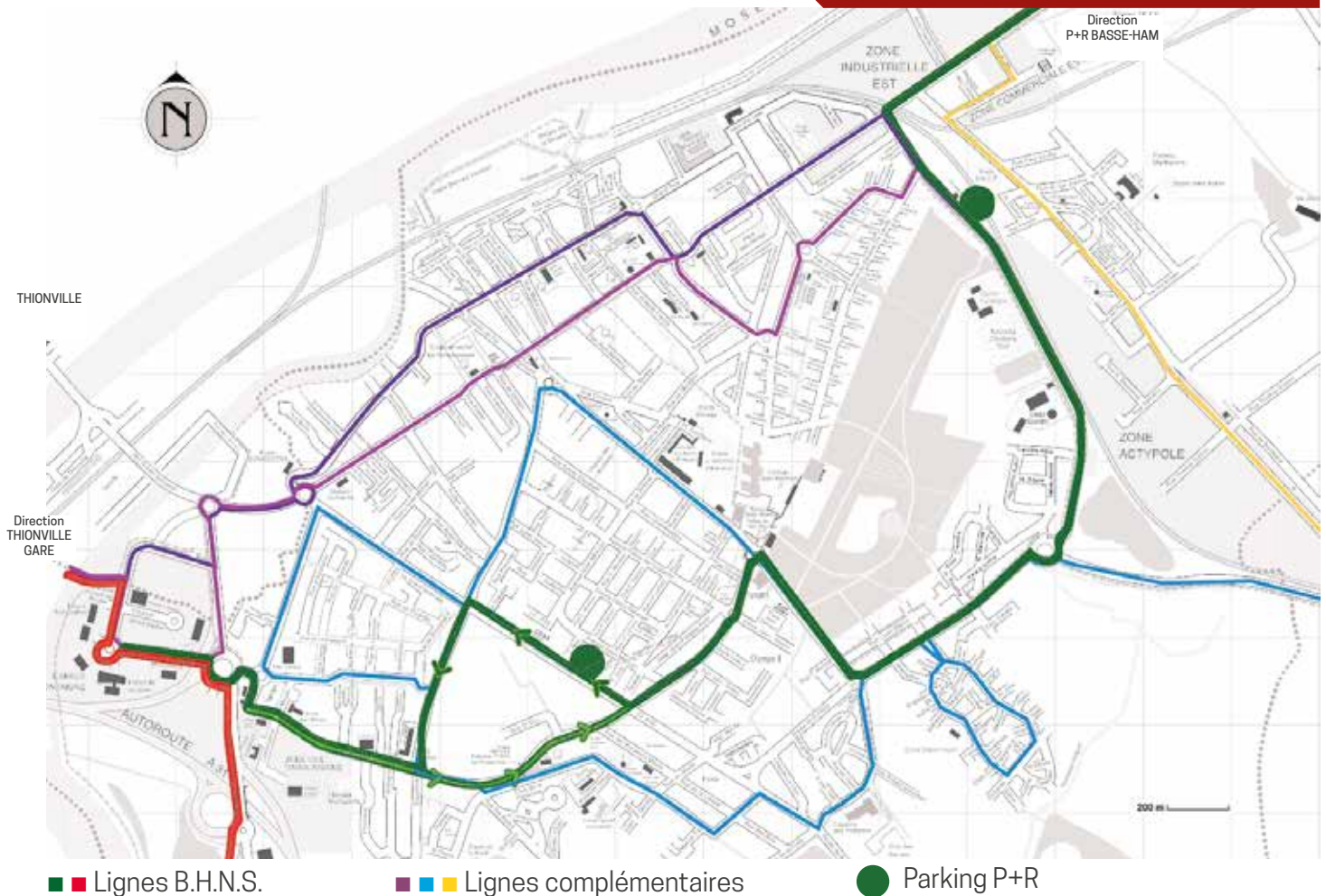
Malgré une nouvelle étude analysant l'impact environnemental, économique et financier d'un tracé alternatif contournant l'avenue des Nations, couvrant

l'ensemble des quartiers de la ville, offrant un accès au plus grand nombre et aux communes voisines, intégrant des solutions multimodales (passage par des parkings publics de covoiturage) et sécurisant la

traversée de la Rue de la République, proposé par la Ville, le S.Mi.T.U. a décidé de s'en tenir au projet initial validé par la municipalité précédente.

## RAPPEL DES PROPOSITIONS ALTERNATIVES :

**TRACÉ PROPOSÉ PAR LA VILLE DE YUTZ EN 2021, REFUSÉ PAR LE S.MI.T.U. EN 2022**



### ■ QU'EST-CE QU'UN B.H.N.S.

**Le B.H.N.S. est un mode de transport hybride alliant la flexibilité du bus et les capacités du tramway.**

Il propose une expérience de voyage améliorée et s'accompagne d'infrastructures adaptées et plus haut de gamme. Les quais sont larges, équipés d'une machine pour l'achat de titres de transport et d'un système d'information voyageurs en temps réel.

Afin de proposer des temps de trajets plus courts, les B.H.N.S. ont également la priorité aux intersections et peuvent parfois couper les ronds-points comme le ferait un tramway. L'objectif d'un tel réseau est d'obtenir un niveau de fiabilité dans les cadences aussi élevé que possible à un coût raisonnable.

### ■ UN MATÉRIEL 100 % ÉLECTRIQUE.

Pour répondre aux ambitions environnementales du projet, le S.Mi.T.U. a fait le choix d'une motorisation propre pour tout le parc de bus Citizen, à l'horizon 2025.

### ■ DES PISTES CYCLABLES

Afin de faire de ce projet une véritable alternative environnementale, la Mairie a souhaité que le schéma directeur des pistes cyclables de Yutz soit réalisé en cohérence avec le tracé du B.H.N.S.



# TOUT SAVOIR SUR VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



**Vous êtes à la recherche d'un logement social à Yutz ? C'est dorénavant la Direction de la Solidarité et de l'Emploi qui vous accompagne dans vos démarches.**

Avant toute chose, il est important de rappeler que le service logement de la ville n'est pas un centre d'enregistrement des demandes locatives sociales et n'attribue donc pas directement de logements. Son rôle est de vous conseiller et de vous orienter vers les interlocuteurs adaptés.

## COMMENT PROCÉDER ?

- Vous pouvez compléter la demande de logement en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) en joignant les pièces justificatives demandées.
- Vous pouvez vous rendre directement chez les bailleurs sociaux afin d'instruire votre demande, muni des pièces justificatives (liste disponible sur notre site : [www.ville-yutz.fr/logement](http://www.ville-yutz.fr/logement)).

### ! FAIRE IMPÉRATIVEMENT UNE COPIE DU DOSSIER ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- À l'issue du dépôt de dossier, vous obtiendrez un **numéro d'enregistrement départemental**.

Vous pouvez ensuite venir déposer votre dossier avec l'attestation du numéro départemental et les pièces justificatives à :  
**la Direction de la Solidarité et de l'Emploi**  
93 rue Roosevelt - 57970 YUTZ  
ou l'envoyer par courriel à : [logement@mairie-yutz.fr](mailto:logement@mairie-yutz.fr).

### ! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE POSITIONNÉ SUR UN LOGEMENT VACANT

Si besoin, vous pouvez vous faire accompagner par **le conseiller numérique** en permanence à la **Direction de la Solidarité et de l'Emploi le lundi matin de 9h à 12h**.

Vous devez, au préalable, prendre R.D.V. avec **Monsieur STRUPP**.  
☎ : 07 88 11 65 94

## LISTE DES BAILLEURS SOCIAUX



### ▪ BATIGERE

1A rue des Enfants de la Fensch  
57100 Thionville  
☎ : 03 82 88 01 56  
[www.batigere.fr](http://www.batigere.fr)

### ▪ IMMOBILIÈRE 3F GRAND EST

162 Rue de Pont-à-Mousson,  
57950 Montigny-lès-Metz  
☎ : 03 68 33 25 25

### ▪ ICF HABITAT ALSACE LORRAINE

8 rue du Plateau - 57970 Yutz  
☎ : 03 82 51 81 39  
29 rue de Bordeaux - 57970 Yutz  
☎ : 03 82 56 15 54  
[www.icfhabitat.fr/nord-est](http://www.icfhabitat.fr/nord-est)

### ▪ VIVEST

1 rue de l'Equerre  
57100 Thionville  
☎ : 03 68 33 25 25  
[www.vivest.fr](http://www.vivest.fr)

### ▪ MOSELIS

26 avenue Albert 1<sup>er</sup>  
57100 Thionville  
☎ : 03 87 55 75 00  
[www.moselis.fr](http://www.moselis.fr)

### ▪ VILOGIA

49 rue des Ponts  
54000 Nancy  
☎ : 03 83 36 89 03  
[www.vilogia.fr](http://www.vilogia.fr)

# FORUM

## « SENIORS, BIEN & MIEUX VIVRE À YUTZ »



**Le 7 octobre prochain de 14 h à 20 h à l'amphY, la Ville organise son premier forum « Seniors, bien & mieux vivre à Yutz ».**

À cette occasion, vous pourrez rencontrer les partenaires institutionnels, associatifs mais aussi les services municipaux, qui répondront à toutes leurs questions relatives à la prise en charge et aux services disponibles pour nos aînés.

Vous aurez également l'opportunité de découvrir l'association "Un Toit, 2 générations" qui offre la possibilité au plus de 55 ans de partager leur logement. Si vous avez de la place chez vous et que vous vous sentez seul, vous pouvez accueillir un jeune étudiant ou salarié en contrepartie du paiement d'un loyer et de services rendus. Au cœur de ce dispositif se trouvent des valeurs de **partage**, d'**entraide**, de **solidarité** et de **relation humaine intergénérationnelle**.

Un rendez-vous à partager avec vos proches et les seniors de votre entourage pour « **Bien et mieux vivre à Yutz** ».



## LE FIL BLEU

**Qui dit confort de vie de nos aînés, dit Conseil des Sages ! Interlocuteur privilégié des seniors yussois, cette instance travaille depuis plusieurs mois à la réalisation d'un guide pratique pour les plus ou moins de 60 ans à Yutz.**

Sortir, découvrir, créer et rencontrer, voilà quelques-uns des thèmes qui seront traités dans ce document qui prendra la forme d'un hors-série du journal municipal et qui paraîtra d'ici la fin de l'année !



# MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DU TERROIR YUTZ'ACTIF



*Soirée gourmande et animée pour vous et vos enfants*

**Yutz'Actif**  
Association de Commerçants et Artisans de Yutz

Restauration et buvette sur place

Maquillage enfants    Théâtre de rue    Jeux en bois    Tombola

**LE 9 SEPTEMBRE 2022**  
**MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DU TERROIR**  
de 18h à 22h  
ESPLANADE DE LA BRASSERIE À YUTZ

**Dynamiser notre centre-ville, le rendre attractif afin d'amener du bien-être dans notre cœur de ville, soutenir le commerce de proximité, telle est la mission de Yutz'Actif qui contribue à la bonne santé économique de la ville par ses actions.**

Ainsi, le 9 septembre, l'association des commerçants yussois organise son premier « Marché de l'artisanat et du terroir » sur l'Esplanade de la Brasserie de 18h à 22h. Qualité, proximité et savoir-faire, c'est sur ces valeurs que repose ce marché qui, outre les produits locaux bien connus comme le miel, les jus de fruits ou les légumes, vous propose de l'artisanat avec des savons, des bijoux, des bougies, de la poterie, de la décoration murale et autres réalisations d'art.

De nombreuses animations sont également prévues avec du théâtre de rue, des jeux en bois, du maquillage ou encore une grande tombola.

### Informations et renseignements :

✉ [yutzactif@gmail.com](mailto:yutzactif@gmail.com)  
[www.yutzactif.fr](http://www.yutzactif.fr)



# IL ÉTAIT UNE FOIS BASSE-YUTZ PLAGE

(SUITE)



**Dans le Trait d'Union 229, nous avons débuté le récit de Basse-Yutz Plage. En 1900, la Moselle est propre et les habitants ont coutume d'y laver leur linge, de s'y baigner et de s'y laver. Il faut attendre 1924 pour que les bains de rivière « Basse-Yutz plage » soient créés de façon provisoire pour que le 14 avril 1930, la municipalité décide de pérenniser les installations selon le projet de l'architecte Charles DORNSEIFF.**

Le projet, géré par la Ville, consiste en un vaste bâtiment à deux niveaux avec cabines et vestiaires autour duquel, des bassins et des pontons sont aménagés permettant de se baigner en toute sécurité.

*« En 1936, les bains sont ouverts tous les jours y compris les dimanches et jours fériés, de 8 h à 21 h, avec une pose méridienne de 12 h à 13 h. Une cabine pour une personne coûte 2 F pour une heure d'utilisation au maximum. Une cabine à plusieurs personnes coûte 0,50 F. L'abonnement pour la saison est alors de 25 F. L'accès à la plage sans bain coûte 0,50 F. La billetterie est assurée par une caissière, employée communale, dont le salaire mensuel en 1938 est de 350 F. La baignade est surveillée par un maître-nageur dont le salaire mensuel est de 1 000 F à la même époque. »*

En parallèle des bains, les bords de Moselle sont également un petit port permettant de faire vivre l'artisanat et le commerce local comme les potiers d'Illange ou la tuilerie installée sur le site de la Brasserie en plus de l'activité de pêche.

Avec la Seconde Guerre mondiale, les installations sont en partie détruites et les activités sidérurgiques polluant la Moselle conduisent à l'abandon des bains qui disparaîtront définitivement avec la canalisation de la Moselle dans les années 1960. Les bains avaient disparu mais l'activité sur les berges de la Moselle furent maintenues. En 1923-1924, un stade de football est construit et les berges aménagées. Le club de kayak de Basse-Yutz (K.B.Y.) est fondé le 15 avril 1950 et installe son « boathouse » en juillet 1952.

En 1973, le terrain de foot, alors déserté, est réhabilité pour l'usage du club de rugby. Une tribune et des vestiaires sont alors construits sur pilotis et inaugurés le 08 juin 1986. Depuis, les berges n'ont cessé d'évoluer avec l'installation de jeux pour enfants, de terrains de basket, skatepark ou de pistes cyclables.

Aujourd'hui, elles sont le lieu privilégié des promeneurs yussois et de « Yutz Plage », la manifestation phare de l'été à Yutz créée en 2020 par l'actuelle Municipalité.



# YUTZ PLAGES, UN SUCCÈS ESTIVAL

**Inaugurée le 17 juillet 2022, cette deuxième édition de Yutz Plage a connu un beau succès. L'année passée, la météo avait quelque peu joué les trouble-fêtes, mais cet été le soleil a brillé haut et fort favorisant les sorties à vélo ou à pied sur les berges de la Moselle.**

Les jeunes yussois étaient ravis de se rafraîchir dans la piscine mise à disposition par le Triathlon Tour lors de la première semaine. Tournois et activités sportives ont vu s'affronter petits et grands dans une ambiance bon-enfant où fair-play et rires étaient de rigueur.

Les familles ont apprécié les activités bricolage, maquillage, conte, skate, châteaux gonflables ou encore arts du cirque, en profitant de la restauration proposée sur place par les associations et la guinguette.

Le plus petits se sont amusés à l'ombre des arbres dans le bac à sable mis à leur disposition, échangeant seaux, rateaux et pelles pour réaliser de splendides châteaux.

Chaque samedi soir, vous étiez nombreux à partager une séance de cinéma de plein air dans la douceur de la nuit tombée. Un moment suspendu où chacun a pu se relaxer sous la voûte étoilée.

Cette édition de Yutz Plage prouve que les Yussois attendaient impatiemment le retour de cette manifestation sur les berges de la Moselle pour profiter de l'été à Yutz grâce à **une grande variété d'animations gratuites pour tous.**



# Les travaux **DANS LA VILLE**



## **TRAVAUX DANS LES ÉCOLES**

**Pour que la rentrée scolaire des jeunes Yussois se fasse toujours dans de meilleures conditions, la période estivale a été l'occasion de réaliser des travaux d'amélioration dans les écoles de la Ville. Il est ainsi à noter :**

### **ÉCOLE PRÉÉLÉMENTAIRE CHARLES PÉGUY :**

Les sanitaires de l'école ont intégralement été refaits. Plomberie, carrelage, faïence et cloisons ont fait l'objet d'une réfection complète.

**Montant de ces travaux : 29 295,24 € TTC**



### **ÉCOLE VICTOR HUGO :**

Les sanitaires de l'école ont été remis à neuf avec des interventions en plomberie, plâtrerie, peinture et menuiserie intérieure.

**Montant de ces travaux : 7 396,18 € TTC**

Une ouverture de salle de classe avec la création d'une porte a également été réalisée et sa mise en peinture a été réalisée par l'association Est Accompagnement.

**Montant de ces travaux : 952,50 € TTC**





## CLÔTURES STADE DENIS MULLER :

La mise en place de clôtures sur le stade Denis MULLER a été effectuée cet été. 390 mètres linéaires de grillage rigide d'une hauteur de deux mètres, un portail et deux portillons ont été installés par l'entreprise Mobidif.

**Montant de ces travaux : 21 840 € TTC**



## VESTIAIRES STADE DE LA FORÊT :

Après les menuiseries réalisées en janvier puis les faux plafonds et luminaires Led en mars, l'association Est Accompagnement a effectué les derniers travaux de peinture des vestiaires dans le cadre d'un chantier d'insertion.

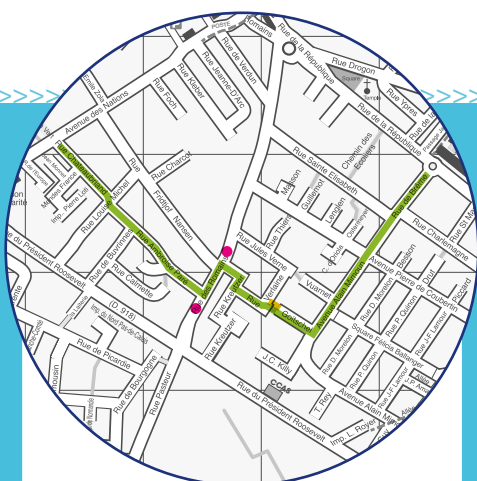
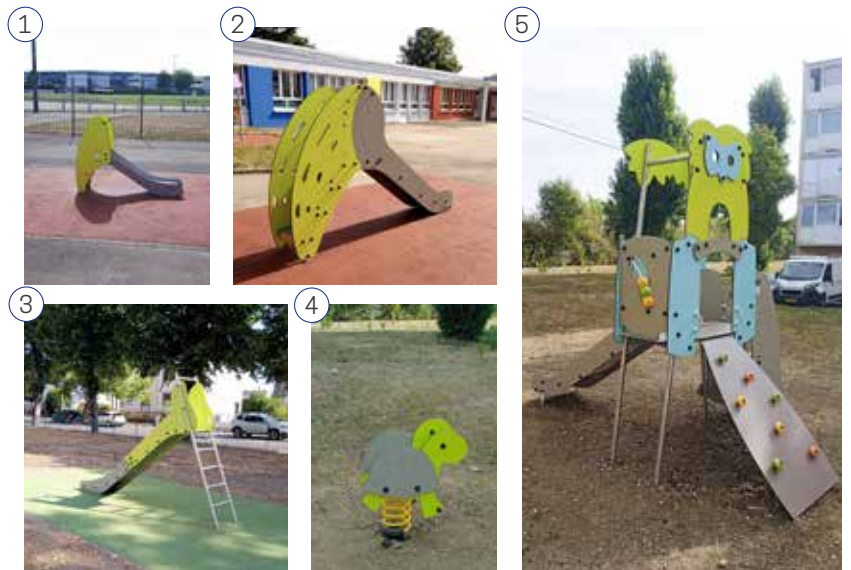
**Montant total des travaux : 46 757,38 € TTC**

## NOUVEAUX JEUX DANS LA VILLE:

De tout nouveaux jeux pour enfants sont venus remplacer les anciens équipements devenus vétustes.

École préélémentaire Jacques PRÉVERT - n°1  
 École préélémentaire SAINT-EXUPÉRY- n°2  
 Place SAINT-NICOLAS - n°3  
 Rue du LANGUEDOC - n°4 et 5

**Montant de ces travaux : 29 725 € TTC**



- Piste cyclable
- Cheminement piéton
- Îlot

## PISTE CYCLABLE

Suite à l'étude menée par le cabinet conseil IRIS, les premiers aménagements du "Plan Vélo" ont été réalisés entre la rue Chateaubriand/Av. des Nations et la rue de Brême/École Prévert. Cela permet d'accompagner les Yussois dans l'accès aux mobilités douces, plus respectueuses de l'environnement et de limiter la vitesse sur la rue des Romains.

Pour ce faire, des marquages au sol de type chevrons et pictogrammes cyclistes ont été faits sur l'ensemble du parcours afin d'en sécuriser l'usage. Cette réalisation est la première étape de la politique volontariste de développement des pistes cyclables de la Ville.

# RETOUR SUR LE 14 JUILLET 2022



**Après les traditionnels dépôts de gerbes aux monuments aux morts, c'est à l'Esplanade de la Brasserie que les commémorations du 14 juillet se sont déroulées.**

Entourée par les élus et les représentants de nos institutions, de nos forces de l'ordre et de nos pompiers, Madame le Maire a rappelé, dans son discours l'importance des valeurs portées par notre République mais aussi les vertus essentielles du vivre ensemble que sont la solidarité et la justice sociale.

Elle a tenu à redire que la défense de ce cadre commun implique de la part de tous un devoir de vigilance et de responsabilité au quotidien. Un message essentiel transmis aux quelques 54 nouveaux bacheliers présents ayant obtenu une mention « Bien » ou « Très bien » et qui furent félicités pour leur investissement et leur réussite.



**Dès 15h, l'Aéroparc accueillait les festivités du 14 juillet avec de nombreuses animations, son bal populaire et bien sûr son traditionnel feu d'artifice.**



## MENTIONS « BIEN » :

HUSSON Baptiste  
SZEZCPANSKI Gaëtan  
HOUALEF Yassin  
DOUCHE Coline  
BRECKLE Florentine  
KEMPF Lisa  
HENRY Juliette  
DOMINGUES Daniel  
STEFFANUS Joëlina  
POUGET Thibaut  
KALIMASI BOTOMO Ruth  
VERMONT Thomas  
KRAWANGA Marie-Lou  
GRAVIER Mathis  
HORBOWA Julien  
WANGLA Tinley  
KEHL Jules  
FABING Lilou  
MAURICE Victor  
DURAND-DUCASTELLE Yves  
HEIN Candice  
BILLARD Maëlysse  
JADDAOUI Justine  
HOSMANN Hugo  
CAPGRAS Marie  
MONNIER Kimay  
JAJKO Baptiste  
EGRETEAU Axelle  
DOMANGE Jean-Baptiste  
WEISS Fantine  
HASSER Zoé  
DAMIN Lucile

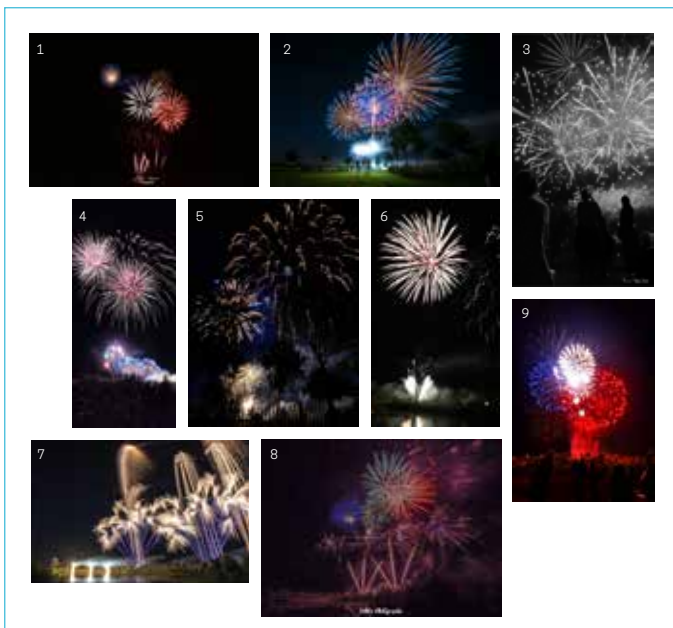
## MENTIONS « TRÈS BIEN » :

BAYER Louison  
CAPGRAS Thibaut  
D'ONOFRIO Chiara  
POMPE Angelina  
FIORITI Elsa  
SALKIC Merjem  
WIOLAND Florence  
PASCUTOI Clémence  
GRASMUCK Ilona  
REICHER Benjamin  
FRISCH Paul  
CAUCINO Noélie  
CAUJET Lothaire  
BRACH Jules  
JOYEUX Maëlia  
GHONIEM Louly  
KRAIFI Kalis  
KUSTER Eleonore  
KRAIFI Ilian  
BLEUSE Mathilde  
VIVIER Elise  
DANIO Lénais

# CONCOURS PHOTO FEU D'ARTIFICE

Le 11 juillet dernier sur notre page Facebook, nous invitions tous les photographes professionnels ou amateurs à partager leurs plus beaux clichés du feu d'artifice de Yutz, pour pouvoir en publier une sélection sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook.

Nous avons réceptionné de nombreuses photos et vous avez été invités à voter pour votre cliché préféré parmi les dix retenus\* par nos soins.



Nous vous proposons de découvrir ci-dessous, la photo gagnante de ce concours réalisée par **Océane ROSER** !



**Bravo à elle et à tous les participants !**

\* Crédits photos : 1- Céline SCHISLER / 2- Didier FRÉDÉRIC / 3 - Thomas FLECHE / 4 - Cathline SANFELICE / 5 - Aurélia STEFFANETTI / 6 - Laurie NOCKE / 7 - Vincent BAUER / 8 - Mickaël FRANK / 9 - Julien GEORGES

# EXPOSITION « PAROLES & MUSIQUE »

L'exposition « Paroles & musique » vous accueille encore jusqu'au 25 septembre 2022, Salle BESTIEN! Plus que quelques semaines pour découvrir ces objets emblématiques de la chanson française derrière lesquels se cachent des anecdotes exceptionnelles dont voici deux exemples :

**Claude FRANÇOIS**, son dernier costume de scène.



Un costume de scène confectionné par **Camps DE LUCA** à Paris et porté par le chanteur lors de son concert du samedi 22 octobre 1977, à Strasbourg. **Claude FRANÇOIS** porte une ultime fois ce célèbre costume le jeudi 9 mars 1978 lors du show télévisé qu'il enregistre pour la BBC à Leysin en Suisse, moins de 48 heures avant sa disparition.



**Une guitare de Johnny HALLYDAY**, dédiée 10 ans, jour pour jour, avant la disparition du rocker...



Dans les coulisses de l'émission intitulée « **Johnny fait son Taratata** », présentée par **Nagui** et diffusée le mercredi 5 décembre 2007 à 20h50 sur France 2, cette guitare du chanteur fut offerte à une société partenaire et dédiée par les personnalités présentes ce soir-là : **Eddy MITCHELL**, **David HALLYDAY**, **Gérald DE PALMAS**, **Patrick FIORI**, **Isabelle BOULAY**, **Paul PERSONNE**... et **Johnny HALLYDAY**.

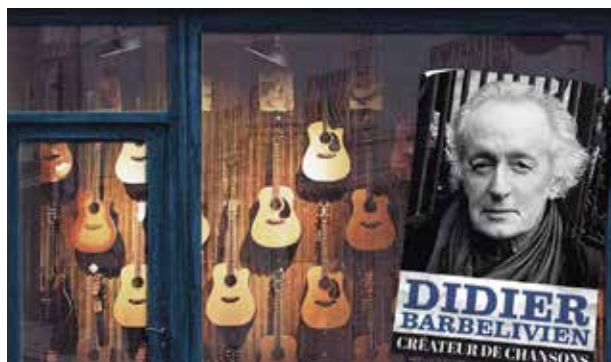
**Informations et renseignements :**

✉ : [culture@mairie-yutz.fr](mailto:culture@mairie-yutz.fr) - ☎ : 03 82 52 31 10  
[www.ville-yutz.fr/2022/07/06/Paroles-et-musique](http://www.ville-yutz.fr/2022/07/06/Paroles-et-musique)

# SAISON CULTURELLE

→ **Didier BARBELIVIEN « Créateur de Chansons »**  
9 octobre 2022 • 15h00 • l'amphy // Concert

“Créateur de Chansons” est le titre du nouvel album de Didier BARBELIVIEN. Ce disque sans entrave qui lui ressemble parle du temps, des grandes et des petites aiguilles, de l’avant, de maintenant et de demain, des petites choses et des Hommes qui dessinent l’avenir du monde, des pétales et des guitares. BARBELIVIEN écrit là où d’autres prendraient leurs jambes à leur cou. Il n’a peur de rien, il s’en moque, il sait que les chansons résistent à tout.



→ **Gauvain SERS • 11 octobre 2022 • 20h30 • l'amphy // Concert**

Nouveau héros humble et discret, mais au charisme certain, Gauvain Sers a pris sa place dans le cortège des manifestants qui porte fièrement les couleurs de la chanson française exigeante. Côté ainsi dignement le rang des grands anciens, Alain SOUCHON, Vincent DELERM ou Renan LUCE, et fraternisant avec ses camarades de promo Vianney ou Boulevard des Airs.

C’est ainsi qu’on le retrouve pour son troisième album “ Ta place dans ce monde ” qui balance harmonieusement entre social et intime.

→ **Charlie Light • 15 octobre 2022 • 20h30 • l'amphy // Comédie musicale**

« Londres aujourd’hui. Charlie, un comédien plus ou moins raté, espiègle et fantasque, est en couple avec Edna, avocate et fille de Mister GOLDMAN, créateur de la banque GOLDMAN Brothers. Tous deux se rendent à une soirée pour fêter les 25 ans de la banque. A l’issue de la fête, Mister GOLDMAN propose à son futur gendre de travailler pour lui. Celui-ci ne sait pas refuser cette proposition et se retrouve dans le monde des requins de la finance et du travail H24. Comment va-t-il pouvoir s’en sortir ? Cette histoire originale nous emmène du rire aux larmes, du rocambolesque aux émotions les plus profondes de notre époque... ». Un projet de l’association locale Locksley Mus’.



## RÉSERVEZ vos PLACES EN LIGNE



Sécurisée et intuitive, cette solution vous permet de réserver vos sorties à l'amphy ou à la Salle Bestien directement depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur. Pour en profiter, rendez-vous directement sur les sites internet des deux salles.

Parallèlement, les horaires de l'amphy changent et la billetterie est maintenant ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.



Billetterie en ligne :  
<https://bit.ly/3cw3XLS>

### Renseignements & informations :

✉ : [culture@mairie-yutz.fr](mailto:culture@mairie-yutz.fr)  
☎ : 03 82 52 31 10  
[www.bestien.ville-yutz.fr](http://www.bestien.ville-yutz.fr)  
[www.lamphy.com](http://www.lamphy.com)

# Salle Bestien

→ **Gospel'in**

**14 octobre 2022 • 20h30 • Salle Bestien // Gospel**

Cette formation est dans la catégorie des groupes-chorales de Gospel les plus dynamiques et réputés d'Europe ! Reconnue pour sa chaleur et son originalité, cette jeune équipe enivre un large public, où petits et grands vont savourer un véritable spectacle vivant rempli d'émotions et de partage, sans oublier une pincée d'humour !...



## Expositions **MAISON DES BAINS**

→ « **Du rêve à la réalité** »

**Brigitte COMAZZI et Patricia HINTZY**  
**3 et 4 septembre 2022 • 14h à 18h**

C'est en 2008 que **Brigitte COMAZZI** commence la peinture. Les tableaux qu'elle réalise sont principalement inspirés de photos coups de cœur trouvées sur le net. Cela lui permet ainsi de présenter une grande variété d'œuvres et de toucher un large public. Pour **Patricia HINTZY**, la passion de la peinture à l'huile est née lors de vacances sur la côte d'azur où elle regardait les peintres travailler en bord de plages. Ses dessins et peintures sont eux aussi inspirés de ce qu'elle trouve sur le net, ou encore de ses photos.



→ « **La loupe urbaine** »

**Amandine LEFEBVRE**  
**15 et 22 octobre 2022 • 14h à 18h**

**Amandine LEFEBVRE** est une artiste autodidacte messine, adepte du dessin à l'encre et au stylo pointe extra fine, principalement en noir et blanc et parfois avec des touches de couleurs.

Ses paysages urbains mélangent la richesse architecturale locale, ses centres d'intérêt et son imaginaire. De multiples petits détails permettent d'y amener la vie. Dans les maisons colorées, cette dernière n'est plus derrière les murs mais sur ceux-ci, à la manière du street art qu'elle affectionne particulièrement. C'est en se rapprochant et en observant attentivement que l'on peut saisir l'ensemble de l'œuvre et également trouver le hibou protecteur qui se trouve sur chacun de ses dessins.



## NATHALIE GØELLER ROMANCIÈRE YUSSOISE

**Native de Yutz, Nathalie GØELLER vient de publier son second ouvrage « En apnée » paru au Lys Bleu Editions.**

Après avoir édité en mai 2021 aux Éditions BEAUREPAIRE son premier recueil de poésie, elle se consacre rapidement à l'écriture de nouvelles au travers de cinq histoires.

Inspirée par son empathie naturelle, il lui tient à cœur de mettre en lumière des personnages vivant des situations douloureuses et complexes, caractéristiques de notre société. Il lui importe également d'honorer les facultés de résilience extraordinaires qui se trouvent dans chaque être humain. Ces différentes histoires se déroulent dans un futur proche, au printemps 2023, alors que la crise sanitaire est à peine maîtrisée. Elle en a imaginé les futures conséquences sur notre société.

Elle vous invite à découvrir Antoine, Julien, Jasmine, Emma et Marie. Cinq personnages ordinaires et pourtant hors du commun !

Ouvrage disponible sur :  
[www.lysbleueditions.com](http://www.lysbleueditions.com)

## EMILIE SIMON « QUAND VIENT L'HIVER »

« Quand vient l'hiver » est un album écrit et illustré par Emilie SIMON, maman yussoise de trois filles et institutrice depuis près de 19 ans. Cet album s'inspire de ce qui peut surprendre, intéresser ou faire rêver les enfants de quatre à six ans. Une histoire pleine d'émotions à découvrir dans cet album jeunesse qui fait la part belle à l'entraide et à la bienveillance aux éditions Ebla.

Résumé : "Quand vient l'hiver, des petits animaux cherchent un refuge pour s'abriter. Ils trouvent un nouvel ami, un arbre isolé à qui tenir compagnie. Mais avec le mauvais temps, l'arbre perd toutes ses feuilles et commence à trembler de froid. Nos petits animaux, dérangés dans leur repos, vont alors chercher des idées pour réchauffer leur grand ami. Chacun de leur plan va s'avérer drôle mais inefficace... jusqu'à trouver, ensemble, LA réponse à leur problème."



Ouvrage disponible sur :  
[www.ebla-editions.fr](http://www.ebla-editions.fr)



## FÊTE FORAINE D'AUTOMNE

La fête foraine et son cortège de manèges et de friandises seront de retour sur la "Place Saint-Nicolas" du 22 octobre au 6 novembre 2022, journée ½ tarif mercredi 2 novembre et journée famille le 6 novembre.



Retrouvez l'ensemble des clubs et des activités sportives à Yutz grâce au "Guide des associations sportives 2022-2023" disponible sur notre site :



[www.ville-yutz.fr/front-sports/les-associations-sportives/](http://www.ville-yutz.fr/front-sports/les-associations-sportives/)

## RAPPEL : PORTES OUVERTES ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'École Municipale de Musique organise des portes ouvertes vendredi 9 septembre de 16 h 30 à 19 h et samedi 10 septembre de 9 h 30 à 12 h.

L'occasion de découvrir la richesse et la variété des pratiques musicales déjà dispensées à plus de 500 élèves ! Les inscriptions pour les nouveaux arrivants se dérouleront le samedi 10 septembre de 14 h à 18 h et le lundi 13 septembre de 17 h à 19 h.

**Renseignements auprès du secrétariat de l'École Municipale de Musique :**  
34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz

✉ : [ecolemusique@mairie-yutz.fr](mailto:ecolemusique@mairie-yutz.fr) - ☎ : 03 82 52 31 18  
Du lundi au vendredi, 8 h 30-12 h et 14 h-17 h 30  
(sauf le mercredi : 9 h-12 h / 14 h-16 h)

**Plus d'informations sur : [www.edm.ville-yutz.fr](http://www.edm.ville-yutz.fr)**

# LA RENTRÉE DU C.A.P.Y.



Situé à l'espace Michel BERGER, le Centre d'Arts Plastiques de Yutz (C.A.P.Y.) propose des activités artistiques pour enfants et adultes tout au long de l'année depuis plus de 25 ans.

Comptant près de 250 adhérents, cette association yussoise organise chaque année de nombreuses expositions grâce à une offre variée d'ateliers et de pratiques artistiques.

### → AU PROGRAMME 2022-2023

- **Atelier d'arts plastiques enfants (6-11 ans) :**  
mercredi de 9h30-11h30
- **Atelier d'arts plastiques adolescents (11-16 ans) :**  
vendredi de 18h-20h
- **Atelier de peinture adultes :**  
mercredi ou jeudi 18h-20h, ou jeudi 15h45-17h45
- **Atelier d'aérogaphie :**  
lundi ou jeudi 19h-21h
- **Atelier de mosaïque :**  
jeudi 20h-23h
- **Atelier de couture :**  
lundi 16h-18h ou mercredi 14h-17h
- **Atelier céramique et raku :**  
lundi ou mardi 19h30-21h30, cuisson Raku le vendredi 14h-18h
- **Atelier photo numérique :**  
lundi, mardi et mercredi

Des stages d'aérogaphie et de raku sont également régulièrement organisés.

**Informations & renseignements :**  
Espace Michel BERGER - 90 av. des Nations - Yutz

Georges CHARBONNIER  
☎ : 03 82 51 04 16  
[www.capy.info](http://www.capy.info)

✉ : [georges.charbonnier@gmail.com](mailto:georges.charbonnier@gmail.com)  
✉ : [capy057@gmail.com](mailto:capy057@gmail.com)



## **L'évidence de la transition écologique ;**

Cette nouvelle sécheresse et les restrictions d'usage qu'elle impose, les nombreux feux de forêts dévastateurs et les rivières et lacs complètement desséchés sont autant d'événements qui doivent nous alerter, (s'il en était encore besoin), que collectivement la transition écologique et la réduction de notre empreinte carbone doivent s'intensifier.

Les politiques publiques, qu'elles soient nationales, départementales, communautaires ou municipales doivent inlassablement être orientées vers des consommations plus économes en énergie et en ressources naturelles et vers la préservation de notre environnement et de sa biodiversité.

Localement, depuis notre élection en juin 2020, cette course vers la transition écologique est véritablement lancée. En deux ans, les travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur des groupes scolaires Pasteur et Schuman permettent aujourd'hui de générer un gain énergétique annuel de près de 400 MWh, soit 92 tonnes équivalent CO2/an. Ces investissements importants, jamais entrepris dans le passé, participent aussi à l'amélioration des conditions d'enseignement.

Les premiers aménagements routiers du Plan Vélo démarrent sur le secteur Olympe-Prévert, dans le but de sécuriser les usagers du vélo, mais aussi de réduire les vitesses de circulation sur les axes routiers les plus dangereux. D'autres pistes cyclables seront par la suite réalisées sur l'ensemble des quartiers de la ville afin de créer un maillage permettant les liaisons entre les quartiers, les parcs, bâtiments municipaux et les commerces de proximité.

La végétalisation de la cour du Périscolaire Schuman pour un montant de 106 000 €, celle à venir de l'école Victor Hugo, la plantation d'une centaine d'arbres depuis deux ans et le futur reboisement du parcours de santé contribuent efficacement à la limitation des effets du réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Prochainement la réduction voire la suppression de l'éclairage public dans certaines rues ou quartiers à des heures bien définies intensifiera cette politique environnementale volontariste, inédite au sein de notre Ville.

De même, la révision du Plan Local d'Urbanisme, en cours de réalisation, s'adaptera aux nouvelles directives de la loi Climat et Résilience interdisant dès 2032, les nouvelles constructions sur des terres naturelles et agricoles si une renaturation des sols déjà artificialisés n'est pas entreprise.

Mais, même encouragée par des politiques publiques fortes, la transition écologique nous impose aussi à des changements individuels profonds dans nos façons de vivre, de se déplacer et de consommer, et nous incite à plus de simplicité et de solidarité.

Belle rentrée à tous,

**Les membres du Renouveau Yussois,**



## Yutz et le réchauffement climatique

Après un été 2021 qui a enregistré des records de pluie et des températures au plus bas, l'été 2022 restera marqué par ses vagues de chaleur et sa sécheresse qui mettent en péril la faune, la flore et plus généralement tout l'écosystème de notre commune. La vitesse des effets du changement climatique a de quoi surprendre et inquiéter.

Les actions se multiplient aux niveaux international et national et notre groupe est d'avis que nous devons entamer une réflexion locale sur les différentes démarches qui pourraient être entreprises à Yutz pour atténuer les effets préjudiciables de ce réchauffement climatique et améliorer notre résilience. Cette réflexion devra également prendre en considération l'impact de la guerre en Ukraine qui aggrave la crise des matières premières et de l'énergie, entraîne une flambée des prix et ne va pas connaître une résolution rapide.

La municipalité a, depuis quelques années, entrepris des travaux d'isolation des bâtiments municipaux énergivores, mis en œuvre des programmes de régulation des dépenses de chauffage, et de limitation des coûts de l'éclairage intérieur et extérieur grâce à des LEDs, mais il apparaît que ce n'est pas suffisant si nous voulons agir plutôt que subir.

Alors que pouvons-nous entreprendre d'autre à Yutz pour mieux gérer nos ressources et préserver notre écosystème ?

Comme déjà évoqué lors des conseils municipaux, la commune pourrait procéder à des extinctions de l'éclairage public la nuit ce qui permettrait, d'après des études, de diminuer les dépenses d'électricité d'environ 30% pour l'éclairage public et de réduire les nuisances lumineuses pour la population, la faune et la flore.

Une autre piste vise à diminuer la consommation d'eau de la commune en installant du matériel hydro-économe dans les bâtiments publics (écoles, gymnases...) ou en récupérant les eaux de pluie autour des bâtiments publics pour disposer d'une certaine autonomie d'eau pour faire face aux pics de sécheresse tout en limitant les impacts des rejets d'eau pluviale en milieu urbain (risques de débordement de réseaux d'assainissement, de ruissellement, déversements de pollution dans les milieux aquatiques).

Une stratégie et des actions sur le long terme pour réduire les espaces urbains et créer des « jardins-forêts » ou jardins multi-étagés et introduire la permaculture sur l'espace public pourrait être lancé en mobilisant et impliquant les habitants. Le jardin-forêt permet de lutter contre la pollution et les îlots de chaleur, il protège la biodiversité et peut améliorer la santé publique au sein des villes et peut même offrir des récoltes (fruits, plantes comestibles...).

Il y a bien des pistes à explorer et la ville de Yutz se doit d'être pro-active dans la recherche de solutions !  
Bonne rentrée à tous.

**Ensemble pour Yutz - EPY**

## Inaugurer les bacs à sable... ?

Lors du dernier conseil municipal, nos interventions avaient ciblé en particulier le bilan comptable trop nettement déficitaire de l'Amphy et les choix plus ou moins assumés durant la période « covid », en particulier les programmations maintenues malgré l'absence du public. La politique de subventionnement d'un tissu associatif appréhendé de plus en plus comme prestataire de service, ou auxiliaire de services communaux et où, en l'absence de ligne claire, la répartition des subventions semble davantage relever de l'arbitraire que d'une transparence partagée avait motivé également notre intervention. Les modalités d'aide financière aux familles dont les enfants participent aux classes transplantées proposées par les équipes pédagogiques ont été questionnée, en particulier le cadre rigide ciblant les seules classes de CM2 pour les destinations plus éloignées, corsetant ainsi l'autonomie et l'initiative pédagogique.

Domage que les échanges ne soient toujours pas enregistrés !

Ces différentes focales ont ceci de commun que les réponses (ou l'absence de...) apportées témoignent (comme souvent constaté par les citoyens assistant régulièrement aux conseils municipaux) des dérives d'un jeu de postures relevant de plus en plus de l'autoritarisme, de l'entre-soi et du déficit d'écoute active.

Divers événements, cet été, nous ont rappelés, s'il en était besoin, l'urgence d'agir : canicule, sécheresse et feux de forêt... les impacts du dérèglement climatique s'accumulent. Entre appel à la responsabilité individuelle et choix politiques nationaux, l'action des collectivités s'avère incontournable et nécessite la définition d'une « feuille de route » cohérente, ambitieuse et mobilisatrice. Cette nécessaire détermination semble aujourd'hui, à Yutz et au niveau de l'agglomération, faire défaut.

Les mobilités (transports collectifs, mobilités douce, circulation...), l'adaptation des équipements et bâtiments publics, la gestion des eaux (ressources, eaux usées, pluviales...) et de l'énergie, l'aménagement et la préservation des espaces sont autant de priorités qui méritent mieux que les simples effets d'annonce et recours à des bureaux d'étude si peu décisifs et dont les résultats ne sont que rarement mis à disposition du public. Il nous reste finalement des mesurées symboliques et une communication d'auto-promotion qui parfois frise l'indécence.

Changer de braquet... sortir de la politique d'« inauguration des bacs à sable » pour prendre à bras le corps les défis de notre temps, pour notre ville et ses habitants... Il est temps !

Enfin une pensée pour nos enfants, leurs parents, enseignants et accompagnateurs, en souhaitant que le contexte sanitaire n'obère pas, cette année, la construction des savoirs et savoir-être... Bonne rentrée !

**Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »**



**CONCOURS DE PÉTANQUE**  
→ Samedi 24 septembre  
à partir de 14h

L'A.P.Y. et l'A.R.S. organisent le 12<sup>ème</sup> tournoi de pétanque Inter-Associations Yussois le samedi 24 septembre Lancé du bouchon 14h sur le terrain de pétanque de l'école St-Exupéry à Yutz Tournoi réservé aux associations de Yutz



**LA YUSOISE 4<sup>E</sup> ÉDITION**  
→ Dimanche 9 octobre  
10h à l'Aéroport

Marche (4,3 km) et course (8,7 km)  
Départ 10h30 - Echauffement 10h15  
Buvette - Restauration - Animations

**Inscriptions et renseignements :**  
Cabinet de Podologie Carole Cornuez  
16 esplanade de la Brasserie - 57970 Yutz  
Tél : 06 78 73 19 25 - 03 82 86 01 23  
associationpoussieresdetoiles@gmail.com

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

→ **10-Septembre**  
**Fête du TYGRE**

TYGRE  
🕒 : 19h00 à 01h00  
📍 : Stade Vasquez



→ **11-Septembre**  
**Vide-greniers**

JSA Yutz-Cité  
🕒 : 07h00 à 18h00  
📍 : École Victor Hugo

**Salon du Livre et de la BD**

Acage  
🕒 : 10h00 à 18h00  
📍 : L'amphY



→ **18-Septembre**  
**Concours Saut d'Obstacles**

Yutz Passion Cheval  
🕒 : 07h00 à 19h00  
📍 : Centre équestre

**Vide-greniers**  
ARYC

🕒 : 08h00 à 16h00  
📍 : École Victor Hugo

**Repas à emporter**  
Paroisse Saint-Nicolas

🕒 : 11h30 à 13h00  
📍 : Église Saint-Nicolas



→ **21-Septembre**  
**Collecte de sang**

Amicale des Donneurs de Sang  
🕒 : 15h30 à 19h30  
📍 : L'amphY



→ **28-Septembre**  
**Conseil municipal**

🕒 : 18h00  
📍 : L'amphY



→ **01 & 02-Oct.**  
**Vide-dressing**

AVF  
🕒 : 07h30 à 18h30  
📍 : Salle Bestien

→ **02-Octobre**  
**Marche IVV**

Fadama  
🕒 : 07h00 à 14h00  
📍 : Salle Petit Prince



→ **9-octobre**  
**Fête de la Sainte-Ursule**

Amicale de l'Ancien Village  
🕒 : 12h30 à 18h00

📍 : Angle rues Chapelle/  
Liberté/Bois



→ **15-Octobre**  
**Foire à la Coloquinte**

Fadama  
🕒 : 08h00 à 13h00  
📍 : Espl. de de la Brasserie



→ **15 & 16-Oct.**  
**Festival Cult'Art**

Acage  
🕒 : 10h à minuit (18h le 15)  
📍 : Salle Bestien



→ **16-Octobre**  
**Jardi'Troc**

Le Jardin de Nicole  
🕒 : 10h00 à 17h00

📍 : Aire de jeux rte de  
Kuntzig



→ **22 & 23-Oct.**  
**Bourse aux Jouets**

AVF  
🕒 : 09h00 à 18h30  
📍 : Salle Bestien



→ **30-Octobre**  
**Loto Halloween**

Sté de gymnastique  
🕒 : 13h00 à 18h30  
📍 : Salle Bestien

# AGENDA de la M.J.C.

**Redémarrage des activités sportives et de loisirs dès le 5 septembre.**

→ **Du 05/09 au 29/09 - Exposition**

Photographie - « Les carrées de Marie »  
De Marie GUIMARES

→ **Du 03/10 au 20/10 - Exposition**

Photographie - « Errance »  
De Serge MARTIN

→ **05/10 - L'heure du conte pour tous**

« Contes pour les gourmands » - 15 h  
Par Elisabeth MALGONNE de « Les dits des étoiles » (réservation uniquement pour les groupes)

→ **07/10 - Théâtre**

« Building » - 20h30  
Par l'association Ter de l'Art

→ **21/10 - Concert**

Concert varié et chorale - 20h30  
Un show exceptionnel en partenariat avec Top Voice de Yutz

→ **Du 24/10 au 28/10 - Centre de loisirs**

À partir de 4 ans et jusque 12 ans

La M.J.C. « La Pépinière » propose également de nombreuses activités, dont vous pouvez trouver la liste sur son site internet.

**Renseignements et inscriptions :**

M.J.C. la Pépinière  
30 rue de la Pépinière  
☎ 03 82 56 20 73  
✉ [accueil@mjc-yutz.com](mailto:accueil@mjc-yutz.com)  
🌐 [www.mjc-yutz.com](http://www.mjc-yutz.com)

## PERMANENCES :



### → Médecin de garde

Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



### → Pharmacies

Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr))



### → Infirmiers(ères)

À partir du 03.09	Lauren POULAIN	06 48 37 73 81
À partir du 10.09	Meggane LENGLEN	06 23 39 05 68
À partir du 17.09	Céline STEINHAUER	06 70 00 79 12
À partir du 24.09	Isabelle BAUM	03 82 86 03 93
À partir du 01.10	Audrey BIANCONI	06 23 39 05 68
À partir du 08.10	Audrey ROEDER	06 45 43 02 58
À partir du 15.10	Magalie DERECH	06 67 21 22 44
À partir du 22.10	Marjorie BLANRUE	03 82 54 24 52
À partir du 29.10	Bruno CARRE	03 82 59 46 59
À partir du 05.11	Priscillia LEININGER	06 67 21 22 44



### → Conciliateur de justice

Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les mercredis 14 et 21 septembre, 5 octobre de 9h à 11h30 et le jeudi 20 octobre de 14h à 16h30 :

**Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1<sup>er</sup> étage - salle CITADELLE - Bureau 102**

**Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.**

### → CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages tient une permanence **le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.

**BUS INFOS  
CITÉLINE**  
(LA LIGNE DIRECTE VERS LES USAGERS)

**FICHES HORAIRES,  
ITINÉRAIRES, TARIFS,  
VOUS SAUREZ TOUT !**



**Mercredi 21 sept.  
13h30 - 17h30  
Esplanade de la Brasserie**

## Naissances



Marie BOUSSIQUET CIRE  
le 10 mars 2022



Alba GRIESMAYER  
le 8 avril 2022



Giulian GRECO  
le 25 avril 2022



Marceau LECLERC  
le 1<sup>er</sup> mai 2022



Sarah HOENNER  
le 3 mai 2022



Zoé FOLTZ  
le 3 mai 2022



Liam SICORELLO  
le 15 mai 2022



Anaëlle RIVAL  
le 19 mai 2022



Adèle SCHMITT  
le 28 mai 2022



Yanis SOUFANE  
le 3 juin 2022



Arthur DOS SANTOS  
le 29 juin 2022



Neil BELABBES  
le 08 juillet 2022

## Mariages



Marie-Christine MELCHERS et  
Edouard BILLE  
le 14 mai 2022



Aurore PAINVIN et  
Christian MARRON  
le 28 mai 2022



Evelyne PETITJEAN et  
Dominique ZOLAK  
le 28 mai 2022



Kristel DALLEAU et  
Idriss RIDA SBAY  
le 25 juin 2022

## Baptêmes



Anouk et Louis FRANCIUS  
le 7 mai 2022



Gioia CIUFETELLI  
le 7 mai 2022



Marie TINTINGER  
et Kevin BRULÉ  
le 2 juillet 2022



Océane ESCRIBA  
et Guylian SGR0  
le 9 juillet 2022



Mathéo VOZZOLA DEGANIS  
le 16 juillet 2022



Leni LOPES VARELA et  
André MVOGO BELLA  
le 23 juillet 2022



Rachel LO PRESTI et  
Marc LASCAUX  
le 6 août 2022

# RÉUNIONS DE QUARTIERS



**La Ville organise des réunions d'informations dans les quartiers du 12 septembre au 7 octobre prochains.**

- **Lundi 12 septembre 2022 à 20h00**  
Salle Jean MERMOZ
- **Mardi 13 septembre 2022 à 20h00**  
École préélémentaire Charles PÉGUY
- **Jeudi 15 septembre 2022 à 20h00**  
Groupe scolaire Victor HUGO
- **Samedi 24 septembre 2022 à 10h30**  
Salle Petit Prince
- **Mardi 27 septembre 2022 à 20h00**  
Salle Bestien
- **Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 à 10h30**  
École préélémentaire Louis PASTEUR
- **Mardi 4 octobre 2022 à 20h00**  
École préélémentaire Emile FRITSCH
- **Vendredi 7 octobre 2022 à 20h00**  
École préélémentaire Robert SCHUMAN

## Décès

08.03	Marie-Joëlle LEDRICH née CHATET	08.06	Elisabeth NEYEN
13.04	Marianna BARBA	16.06	Guy CHOSSELER
15.04	Claude MULLER	19.06	Eveline COZIEN née HAYDINGER
18.04	Nadine OSIO	20.06	Denis HENRY
19.04	Jean-Marie MAZOYER	21.06	Kouider GHOUNIME
20.04	Henri DIETLER	03.07	Vincenzino PIETRONI
25.04	Emeterio GIL	05.07	Irène BRUN née GREFF
28.04	Carmine SANTILLI	09.07	Alain OMHOVER
30.04	Ferdinand BAUMANN	12.07	Jean-Paul GRINEISEN
30.04	Fatma SAGHI née OTMANI	13.07	Marie-Madeleine KRUPP née MARHOFFER
05.05	Jacqueline SEYWERT née JOLY	14.07	Bernard BLASIARD
10.05	Nicole MICHEL née SCHLEEF	20.07	Joseph FABER
11.05	Firmin ANDRET	21.07	Marthe STEINER née MEYER
12.05	Danielle KUNTZINGER	21.07	Gilbert STEUER
14.05	Paulette COURBÉ née NOEL	26.07	Robert HAAS
15.05	Robert MARX	28.07	Thérèse ROYER née WELFERINGER
15.05	Fernande PISTORIUS née NAUMENDORFF	28.07	Thérèse MARTEL née SÉGOUIN
19.05	Gérard PARANT	30.07	Renée GILLET née CRUSSELY
27.05	Sanije OSMANI née DELIU	09.08	Francesco GUGLIELMINI
31.05	Jeanne WROBEL née KROKOSZ	14.08	Michele BANCON née GREVELDINGER
01.06	Monique LÉNARD née JUNGER	15.08	Jutta WEHRUNG née ZILL
03.06	Gisèle ZANINI née LARCHER		
05.06	Renata PIEROTTI née SANTINI		

## Mairie

107 Grand' rue  
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex  
Tél : 03 82 82 26 82  
www.mairie-yutz.fr  
yutz@mairie-yutz.fr

### Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h  
9h - 12h le samedi ( État civil uniquement)

## Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle  
Tél : 03 82 82 26 82

## Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt  
Tél : 03 82 82 26 15

## Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade  
Tél : 03 82 56 43 00

### Agence postale

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h  
Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h  
Samedi : 9 h à 12 h

## Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière  
Tél : 03 82 82 26 89

## Police municipale

Espace Commandant du Peuty  
107 avenue des Nations  
Tél : 03 82 56 15 34



# Le mot du jardinier

→ **Septembre**



« **Septembre se montre souvent comme un second et court printemps.** »

**Dites au revoir au soleil ardent de l'été et bonjour au temps doux du mois de septembre.**

Septembre, c'est la rentrée, pas question de perdre ses bonnes habitudes car le potager a besoin de vous. Et quel délice de pouvoir profiter des derniers légumes d'été, mais surtout les premiers fruits et légumes d'automne. Au potager, récoltez et faites sécher la mélisse, la sarriette, l'estragon, les thym, la lavande. Récoltez les cucurbitacées (potirons, pâtissons, courges...), les "bulbes" de fenouil, les dernières tomates et les piments et faites-les mûrir à l'abri, au soleil. Récoltez l'ail, l'oignon, les poivrons, les aubergines, les courgettes, les concombres et cornichons, l'artichaut, les melons précoces, les betteraves, les maïs doux, les haricots verts, les petits pois, les tomates et pommes de terre, les bettes à cardes, céleris-branches blanchis, céleris-raves pour une consommation immédiate...

## **AU POTAGER :**

- Semez des salades (mâche, laitue d'hiver, scarole...),
- Plantez les fraisiers,
- Éclaircissez les semis des semaines précédentes.

## **AU JARDIN D'ORNEMENT :**

- Supprimez les mauvaises herbes qui ont repris du terrain durant les vacances et les fleurs fanées de vos plantes dans les jardinières et massifs,
- Plantez des fleurs pour l'automne comme les chrysanthèmes, les asters, les échinacées et, pour leur feuillage les graminées et les heuchères,
- Plantez les tulipes, narcisses, jacinthes et autres bulbes pour fleurir le printemps prochain,
- Taillez les haies.

En septembre, il est important de scarifier les vieilles pelouses pour leur redonner de la vigueur, de limiter les mauvaises herbes et mousse accumulées depuis le printemps.

- Coupez à ras les plantes vivaces qui n'ont plus de fleurs.
- Plantez les vivaces qui fleuriront l'année prochaine en les espaçant suffisamment pour leur bon développement.

## **À TABLE :**

- Les légumes : ail, artichaut, brocoli, carotte, chou, chou lisse, chou-fleur, concombre, courge, courgette, céleri, haricot vert, oignon, patate douce, poivron, pomme de terre, potimarron, potiron, radis, salade, tomate...
- Les fruits : coing, figue, mirabelle, myrtille, mûre, nectarine, noix, pastèque, poire, pomme, prune, pruneau, pêche, raisin...

→ **Octobre**



« **Chute de feuilles tardive, froidure sera vive** »

**L'automne est là, il est temps pour vous de débroussailler, désherbez, ramassez les feuilles mortes, raccourcir les branches, arrachez toutes les annuelles défleuries et plantez les bulbes à fleurs pour le retour du printemps.**

Si certaines parcelles doivent rester vierges jusqu'au printemps prochain, semez des engrais verts pour amender votre terre naturellement.

Récoltez les derniers légumes d'été comme les tomates, aubergines, courgettes, poivrons...

Récoltez potirons, carottes, navets et betteraves lorsqu'ils auront atteint leur maturité.

## **AU POTAGER :**

- Nourrissez la terre :
- Épandez du compost ou des tontes de pelouse sur la terre.
- Hors période de gel, bêchez en profondeur les emplacements libres au potager, étalez dessus une bonne couche de fumier ou de compost même peu décomposé, sans affiner la terre après bêchage.
- Nettoyez la terre et les outils :
- Nettoyez les carrés de culture en supprimant toutes traces de végétation fanée ou de légumes impropres à la consommation. Vous éviterez la propagation des maladies.
- Nettoyez, désinfectez, rangez les filets, tuteurs et rames.
- Faites l'entretien du jardin : ramassez les feuilles mortes, tondez la pelouse, passez le taille haies. Broyez les déchets de tonte de pelouse, de taille et utilisez cette matière organique en un épais paillis nourricier.

## **AU JARDIN D'ORNEMENT :**

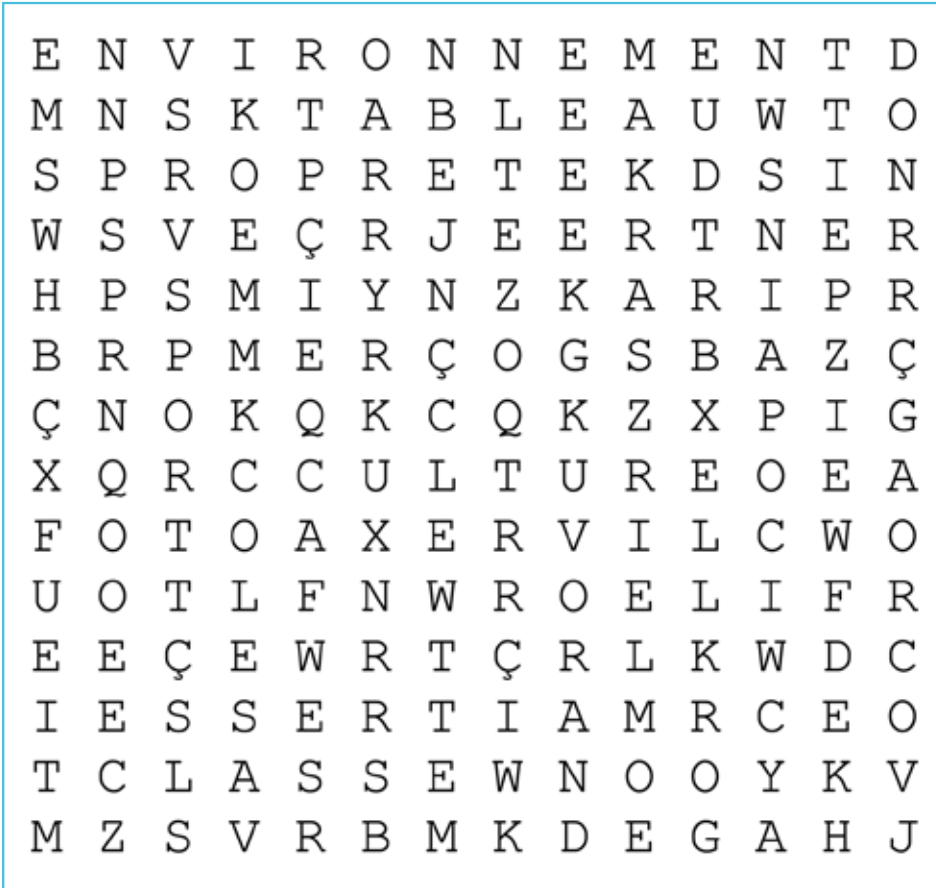
- Repiquez ou plantez les myosotis, œillets de poète, pâquerettes et primevères dans les massifs de printemps.
  - Plantez les bulbes de tulipes, continuez à planter les autres bulbes de printemps (ail d'ornement, crocus, jacinthes, narcisses, muscaris, scilles).
- Continuez à planter des vivaces dans une terre encore chaude. Si l'automne est là, l'hiver approche à grands pas... Anticipez !

## **À TABLE :**

- Les légumes : ail, artichaut, betterave, blette, brocoli, carotte, chou, chou lisse, chou-fleur, courge, courgette, céleri, haricot vert, navet, oignon, panais, patate douce, poireau, pomme de terre, potiron, salade, salsifis, tomate, topinambour...
- Les fruits : châtaigne, citron, coing, figue, grenade, kiwi, noix, poire, pomme, prune, raisin...

# Jeux

## → Mots mêlés



- CLASSE
- COPAINS
- CULTURE
- CANTINE
- ENVIRONNEMENT
- LIVRE
- MAITRESSE
- PROPRETÉ
- RENTRÉE
- SPORT
- TABLEAU
- ÉCOLE



## → Yutz Ville Propre, ton jeu *éco-citoyen* !

En t'aidant du code suivant, découvre le nom de l'animal exceptionnel présent à Yutz cet été !

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
↶	↷	↵	↻	↯	↰	↱	↲	↳	↴	↵	↶	↷	↸	↹	↺	↻	↼	↽	↾	↿	↰	↱	↲	↳	↴



# JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE 2022

Découvrez plus de 150 objets cultes de la chanson française

# Paroles & Musique

50 ans de chanson française



## SALLE BESTIEN • YUTZ

Entrée 5 €

2a rue de la République

Mardi - Mercredi - Jeudi - Dimanche : 14H-18H

Vendredi - Samedi : 14H-20H / Fermé le Lundi

